

Thiviers, le 21 octobre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Colette LANGLADE réaffirme son soutien à l'Agence de lutte  
contre l'illettrisme, injustement mise en cause par des articles de  
presse**

Par Mme Colette LANGLADE

La députée Colette LANGLADE souhaite réaffirmer son plein soutien et sa confiance dans l'action de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), victime d'articles de presse malveillants depuis plusieurs semaines.

Elle s'étonne ainsi de la multiplication d'articles, négatifs sur le travail de l'ANLCI sans pour autant apporter aucun éléments sur une supposée mauvaise gestion, qui sonnent comme insultant eu égard au travail et au professionnalisme des salariés de l'agence.

Si une évolution de son cadre d'activité actuel semble faire l'objet d'attentions multiples, Mme Colette LANGLADE souhaite rappeler le rôle essentiel joué actuellement par l'agence sur l'ensemble du territoire afin de faire reculer les situations d'illettrisme.

En tant que Présidente du groupe d'études parlementaire sur l'illettrisme, elle a ainsi souhaité réaffirmer dans un courrier public son entière confiance dans l'action de l'agence et sa conduite par la Présidente de l'ANLCI, Mme Marie-Thérèse GEFFROY, ainsi que par l'ensemble des salariés.